

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

27 SEPTEMBRE 2018

Nombre de conseillers en exercice .....	14
Nombre de conseillers présents.....	12
Absents excusés ayant donné pouvoir .....	1
Absents excusés .....	1

Présents : FRUCHET Louis-Marie, BEAUFRETON Nicole, CAILLAUD Luc, MAUDET Claude, MAUDET Nicolas, HURTEAU Laurent, PINEAU Isabelle, LOIZEAU Elodie, WERTH Laurent, HERAULT Marielle, BRUNELLIERE Betty, BABARIT Cyrille.

Absents ayant donné pouvoir : Sonia RAMPILLON (Elodie LOIZEAU)

Absent excusé : David THUBINEAU

Secrétaire : Betty BRUNELLIERE

## I APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 30 AOUT 2018

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 30 août 2018

## II CONVENTION D'OCCUPATION PROVISOIRE POUR IMPLANTATION D'UN PIEZOMETRE « SITE DE LA COMMANDERIE « AVEC LA SOCIETE ORANO

Il est présenté la convention à intervenir avec la société ORANO (occupant précaire site de la Commanderie) pour l'implantation provisoire d'un piézomètre au bord du chemin communal. Au titre de l'emprise sur la propriété communale, la société versera une indemnité de 500 euros. Le conseil approuve la convention et autorise le Maire à signer le document.

## III PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITE DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE « RISQUE PREVOYANCE »

Depuis 2013, le conseil municipal participe au financement de la protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance (10 euros brut pour 1 ETP)

Dans le cadre de l'organisation d'une nouvelle consultation en 2019 par le Centre de Gestion en vue de la passation d'une convention de participation sur le risque prévoyance, le Conseil Municipal donne un accord de principe pour maintenir une participation au financement du risque.

## IV RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019

Le prochain recensement de la population aura lieu du 17/01/2019 au 16/02/2019 inclus. Il conviendra de recruter deux agents recenseur pour réaliser le recensement qui seront dirigés par un coordinateur communal nommé parmi le personnel administratif de la commune. Le conseil donne son accord pour créer deux emplois occasionnels, la rémunération des agents recenseurs sera étudiée lors d'une prochaine réunion.

## V ADHESION AU SYNDICAT MIXTE (E-COLLECTIVITES VENDEE)

Les besoins des collectivités se multiplient dans le domaine des outils et usages du numérique. Le Syndicat Mixte « e-collectivités Vendée » a pour objet le développement des outils et des usages numériques de ses membres sur la base d'une mutualisation et d'une mise en commun des technologies de gestion, d'information et de communication. Le syndicat a pour but d'accompagner les collectivités dans ces domaines. Le conseil municipal décide d'adhérer à cette structure, d'adopter les statuts du syndicat et

autorise le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet. Cette adhésion permettra d'accéder à la plateforme « Pléiade » pour la transmission des actes au contrôle de légalité, la convocation électronique aux réunions des conseillers municipaux, transmission des flux Hélios, signature électronique, marchés publics sécurisé etc...

## VI NOUVELLE ESQUISSE ILOT BEL AIR

Il est présenté la dernière esquisse du cabinet Géouest :

6 lots libres, 2 logements sociaux (T3 RDC), 3 logements intermédiaires (T2-T3), 7 maisons de ville (T3)  
 Surface voiries : 2814 m<sup>2</sup>, surface EV et liaisons douces : 604 m<sup>2</sup>, surface emprise : 7809 m<sup>2</sup>,  
 total logements : 18, densité : 23 logements/ha, surface cessible : 4342 m<sup>2</sup>

Le coût estimatif de la viabilisation s'élève à 750 000 euros HT. Le conseil municipal prend acte de cette estimation et propose, dans un premier temps, d'opter pour la démolition de cette friche industrielle à compter de septembre 2019.

## VII AMORTISSEMENTS

Le conseil décide d'amortir sur 2 ans :

-Subventions reçues de l'Etat et du Département en 2010 dans le cadre de l'aide à l'accession à la propriété : 2 750 euros soit 1 375 euros par an (2018 et 2019)

-Pour info

Participation versée au SyDEV en 2017 : 5 932 euros soit 593,20 sur 10 ans (conformément à la délibération du 22/05/2008).

## VIII DECISIONS MODIFICATIVES

### Dépenses de Fonctionnement

<b>023</b>	
Virement à la section d'investissement	781,00
<b>6811</b>	
Amortissement participation SyDEV 2017	594,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 375,00</b>

### Recettes de Fonctionnement

<b>777</b>	
Quote part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	1 375,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 375,00</b>

### Dépenses d'Investissement

<b>13911</b>	
Subvention Etat	625,00
<b>13912</b>	
Subvention Département	750,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 375,00</b>

### Recettes d'Investissement

<b>021</b>	
Virement à la section de fonctionnement	781,00
<b>2804171</b>	
Amortissement Participation SyDEV	594,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 375,00</b>

## IX PLUI DERNIERES MODIFICATIONS

-Lors d'une dernière rencontre avec les différents services concernés et les communes, il a été question des terrains de la commanderie sur lesquels se trouvent des stériles : Il est donc souhaitable qu'ils soient classés en « terrains destinés à la production d'énergies renouvelables », la chambre d'agriculture préférerait un zonage « agricole ».

-Le conseil propose de mettre certaines bandes de terrain en emplacements réservés afin de prévoir d'éventuels futurs sentiers pédestres.

## X RENOVATION ANCIEN PRESBYTERE

Le conseil souhaite que des précisions soient apportées sur les aménagements extérieurs : matériaux utilisés (dallage finition désactivé ou balayé), prix, travaux qui pourraient être réalisés en régie...). Il autorise le Maire à avancer sur ce dossier afin de ne pas retarder le chantier.

### Avenants

Lot 3 menuiseries extérieures	-61.20 euros TTC
Lot 4 menuiseries intérieures	1 610,41 euros TTC
Lot 10 Plomberie	- 3981,78 euros TTC
Lot 11 Electricité	2 784,72 euros TTC

### Points sur les travaux supplémentaires

Empierrement aire de cantonnement matériel	1 910,09 euros TTC
Travaux linteau et aménagement ancienne volière	4 799,11 euros TTC

Pour l'agencement intérieur, il est proposé de faire appel à une prestation de service spécialisée dans ce domaine. Le conseil propose d'une part de contacter une entreprise locale et d'autre part qu'une commission se charge d'étudier le mobilier, vaisselle en lien avec les futurs utilisateurs (bibliothèque, paroisse...)

## XI AMENAGEMENT CENTRE BOURG

### Points les paiements

Marchés publics (MIGNE-COLAS-ARBORA) arrosage (15 802,80 euros TTC)	222 688,20 euros TTC	dont raccordement Théâtre et
COLAS rue du calvaire	6672,79 euros TTC	
Placette près de chez Mme GODET	-396,00 euros TTC	
Tampons (MIGNE)	-8 682,00 euros TTC	
GNT (MIGNE)	5 040,00 euros TTC	
COLAS (facture les Bleuets)	en attente devis	

**Travaux** : 1<sup>ère</sup> couche voirie rue René-Bazin semaine 43, couche finale vers le 5/11/2018.

## XII DIA POUR INFO

-Renonciation au droit de préemption urbain pour le bien cadastré A 466.

## XIII QUESTIONS DIVERSES

Transfert de la compétence assainissement et de la gestion des eaux pluviales urbaines à la Communauté de Communes au 1/01/2019. Afin de mener à bien ce transfert, différentes étapes auront lieu avant le 31/12/2018.